

UN HORIZON POUR LA JEUNESSE MONTRÉALAISE : VIVRE SANS RACISME ET SANS DISCRIMINATION

MÉMOIRE DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE MONTRÉAL

Soumis à

L'Office de consultation publique de Montréal

Octobre 2019





TABLE DES MATIÈRES

| À propos du FJÎM | 3 |
|--|----|
| Introduction | 4 |
| 1. D'abord définir les termes | 5 |
| 2. Les perceptions | ć |
| 3. Six grands chantiers | 8 |
| 3.1 L'éducation | 8 |
| 3.2 Le souci de représentativité | 8 |
| 3.3 Transparence et accessibilité | 8 |
| 3.4 La discrimination systémique | 9 |
| 3.5 Cohésion sociale et vivre ensemble | 9 |
| 3.6 Les relations avec la police | 10 |
| Conclusion | 11 |



Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est une instance de Concertation Montréal (CMTL) représentant 500 membres organisationnels et individuels. Depuis 2000, le FJÎM œuvre à rassembler et concerter les jeunes et les organisations jeunesse afin de stimuler la participation citoyenne et de faire émerger des initiatives structurantes par et pour les jeunes.

Le FJÎM est gouverné par un conseil d'administration composé de 17 administratrices et administrateurs âgé.e.s de 35 ans et moins, ayant pour mandat de représenter divers secteurs clés de la collectivité montréalaise : socioéconomique, sociocommunautaire, qualité de vie, diversité et défense de droits, éducation, travail et employabilité, arts et culture, environnement, sports et loisirs et membres individuels.

INTRODUCTION

Le racisme et la discrimination posent des défis majeurs à notre collectivité. Le présent mémoire a utilisé comme matériau une enquête par questionnaire portant sur le racisme et la discrimination systémiques. Les données ont été complétées par des témoignages et observations colligées sur les réseaux sociaux. Il s'est agi d'un questionnaire maison, administré et analysé avec l'objectif d'alimenter et soutenir la démarche du FJÎM en vue de la production du présent mémoire (Voir Annexe 1). Sa matière est riche et diversifiée et elle a formé un matériau de première utilité pour la démarche entreprise. Le travail d'analyse et les débats tenus entre les membres du FJÎM lors des divers échanges et à l'occasion de la préparation du présent mémoire ont permis de dresser une liste d'enjeux exprimant des préoccupations qui devraient être prises en compte et traitées avec toute l'attention qu'elles méritent par la Ville de Montréal et ses instances.

Ces enjeux et les remarques qu'ils ont inspiré au FJÎM servent à appuyer les deux recommandations principales de ce mémoire : D'abord, que la Ville de Montréal s'engage à privilégier la Banque de candidatures de la diversité de CMTL pour faire accéder plus de jeunes des communautés ethnoculturelles à des postes dans des CA et comités de la Ville. Une telle recommandation contribuerait à mieux relayer et faire valoir les préoccupations et contributions des jeunes à un fonctionnement plus inclusif dans les divers lieux et institutions municipales.

Couvrant de vastes domaines, les remarques ici formulées à partir des matériaux traités par le conseil d'administration du FJÎM ne prétendent pas être complètes ou exhaustives. Elles sont soumises ici pour indiquer les grands axes de préoccupation du Forum et sa compréhension des sensibilités et préoccupations de la jeunesse montréalaise à l'égard de ces dimensions importantes de la vie collective. C'est l'une des attentes les plus vives de ce mémoire : que les réflexions débouchent sur la mise en place de conditions concrètes d'une plus grande participation des jeunes à la vie municipale et à la vie citoyenne. Cette préoccupation fait l'objet de la deuxième recommandation de ce mémoire.

1. D'ABORD DÉFINIR LES TERMES

Bien qu'il existe plusieurs définitions pour le racisme systémique, le Barreau du Québec définit le racisme systémique comme étant « la production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société ».

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour sa part, le définit comme « la somme d'effets d'exclusion disproportionnés qui résultent de l'effet conjugué d'attitudes empreintes de préjugés et de stéréotypes, souvent inconscients, et de politiques et pratiques généralement adoptées sans tenir compte des caractéristiques des membres de groupes visés par l'interdiction de la discrimination ».

C'est en référence à ces définitions que le FJÎM a orienté la présente démarche. Elles auront inspiré la formulation des énoncés du questionnaire. C'est également en s'en inspirant que les témoignages recueillis ont pu être regroupés sous diverses thématiques. Le travail d'analyse et de positionnement s'inscrit dans le prolongement des travaux du FJÎM qui s'est déjà penché sur des problématiques qui croisent celles qui font l'objet de ce mémoire. On pense en particulier au mémoire sur l'intimidation¹ et à ceux sur le profilage racial²³ qui ont déjà permis de cadrer les problématiques qui soutiennent encore la démarche du FJÎM et en inspirent les positions, y compris celles qui sont ici brièvement exposées. Pour rappel, ces trois mémoires sont joints en Annexes 4, 5 et 6. Un échantillon des recommandations de ces mémoires est présenté en Annexe 3.

³ Permettre à tous les jeunes sur l'île de Montréal de vivre sans profilage racial, mémoire déposé à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission sur la sécurité publique, 16 juin 2017.



Mémoire sur le racisme et la discrimination systémiques | Octobre 2019

¹ Ensemble contre l'intimidation, mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal, présenté au ministère de la Famille, 26 octobre 2014.

² Pour bâtir une région riche de sa diversité, avis du Forum jeunesse de l'île de Montréal, déposé à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, mai 2019.

2. LES PERCEPTIONS

Comme dans beaucoup de phénomènes d'exclusion, il existe une grande variété de facteurs qui expliquent l'origine et les effets de la discrimination systémique. Ses conséquences, quant à elles, peuvent affecter différemment les personnes et se manifester dans une grande variété de situations de vie et de contextes sociaux. Dans le monde du travail ou celui du logement, dans les rapports avec les institutions publiques et notamment avec la police, les perceptions et les conséquences de cette discrimination peuvent affecter différemment les personnes et marquer plus ou moins fortement des communautés entières. Dans tous les cas elles sont inacceptables et déplorables.

Les motifs invoqués sont aussi nombreux qu'arbitraires. Qu'il s'agisse de la couleur de la peau d'une personne, de son origine ethnique présumée, de son sexe ou de son accent ou des manifestations de ses convictions religieuses, la discrimination fait toujours mal. Regards méprisants, gestes et propos malveillants pour ne pas parler des attitudes pouvant aller jusqu'à la violence physique, tout cela fait partie des vexations qu'ont à subir les victimes de discrimination et ces éléments forment un tout, un pattern trop répandu et trop semblable d'un cas à l'autre pour être considéré comme un simple cumul d'anecdotes. Cela se vérifie une fois de plus dans les réponses obtenues au questionnaire sur la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques lancé par le FJÎM au cours de l'été. 261 personnes ont répondu et, de ce nombre, 86 ont déclaré avoir connu personnellement des expériences assimilables à des gestes de profilage et des attitudes discriminatoires.

Les réponses au questionnaire ont été mises en relation avec un dépouillement de témoignages livrés sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook. Du croisement de ces témoignages et des réponses au questionnaire, quelques thématiques majeures ressortent qui, aux yeux du FJÎM, constituent des éléments essentiels de l'expérience des jeunes qui les ont relatés. Pour les fins de l'exposé, cinq d'entre eux sont particulièrement mis en évidence et les citations qu'ils comportent pointent bien les aspects du vécu qui sont souvent en cause :

Le sentiment de ne pas être à sa place.

« C'est difficile de s'intégrer pleinement. En étant immigrant, notre pays d'origine n'est plus vraiment chez nous alors c'est difficile de ne pas se sentir chez soi dans notre pays d'accueil à cause de la discrimination. »

« Me faire traiter de "vous autres" par un voisin caucasien en faisant référence de façon dénigrante à mon origine ethnique. »

« Ils lançaient des commentaires comme quoi nous n'avions pas la place de vivre en Amérique du Nord et qu'on devrait retourner d'où on venait. »

Perception d'inégalité de traitement.

« Que ce soit par l'accès au travail, au logement ou à toutes autres opportunités, cela relègue des groupes au second plan. »

« Le racisme et la discrimination minent le sentiment d'égalité et nient la promesse d'égalité des opportunités. »

« Une employée racisée dit se justifier de multiples fois afin de recevoir du financement pour son projet de recherche. »

• Des injustices à l'embauche.

« Le manager d'un lieu où je postulais a refusé de m'avoir en entrevue lorsqu'elle m'a vue. On venait de me dire qu'elle recevait tout le monde. »

« Lors des embauches de travail on me refuse, malgré mon bagage académique, pour la simple raison que je suis voilée. »

Un mal être personnel.

« Depuis l'enfance, je sens les regards insistants, amusés, ils me rendent hyperconsciente de moi-même, ce qui est éprouvant pour la santé mentale. »

« Honte de ma culture qui, pourtant, n'est pas si horrible que ça. »

« Remise en question, anxiété, manque de confiance, se dire que peu importe les efforts, on est condamné à l'échec. »

Relations tendues avec la police.

« Mon ami a été violemment arrêté par la police parce qu'il était arabe. Il "correspondait" à la description de la personne recherchée. Il a été violemment mis sous arrestation. »

« Des officiers de police en nombre qui interpellent des personnes noires ou autochtones inoffensives en pleine rue. »

Ces thématiques seront familières aux nombreux observateurs et spécialistes des questions d'intégration et de discrimination. Le travail réalisé au cours de l'été par le FJÎM a permis de constater à nouveau l'ampleur des défis à relever pour élaborer des réponses constructives aussi bien pour remédier aux situations problématiques que pour donner aux personnes et groupes qui se voient aux prises avec des logiques d'exclusion de regagner confiance en eux-mêmes et dans les institutions.

Le FJÎM est d'avis que les jeunes peuvent faire leur part et apporter des solutions originales et constructives pour combattre les fléaux de la discrimination et du racisme. Le FJÎM estime que la Ville de Montréal, la collectivité montréalaise et les institutions qu'elle porte devraient s'attaquer en priorité à six grands chantiers. Il n'est pas le lieu ici d'entrer dans le détail de ce que devraient être les feuilles de route de chacun des chantiers et d'identifier des recommandations spécifiques pour chacun d'entre eux. Il s'agit plutôt d'exprimer un ordre de priorité qui semble s'imposer pour contribuer à bâtir une culture du succès dans la lutte à l'exclusion sociale.

3. SIX GRANDS CHANTIERS

3.1 L'ÉDUCATION

À l'instar du FJÎM lui-même et de nombreux intervenant.e.s, les témoignages recueillis et les réponses au questionnaire s'accordent pour identifier l'éducation comme la voie royale à suivre pour éradiquer la discrimination. Il faut entendre ici l'éducation au sens large, puisque ce n'est pas du ressort de la Ville de Montréal de prendre en charge les activités scolaires. Mais il ne faut pas oublier qu'en tant qu'employeur, elle a une responsabilité de formation à l'endroit de ses employé.e.s. Le FJÎM salue les efforts déjà déployés par la Ville et ne peut que souhaiter qu'ils soient intensifiés afin de faciliter l'intégration des nouvelles recrues et de garder bien vivante la préoccupation de savoir qu'en matière de discrimination la vigilance est toujours de mise et qu'il faut prendre soin des acquis.

La Ville a, par ailleurs, un rôle d'éducation vis-à-vis ses citoyen.ne.s. Elle forme et informe par ses interventions. Elle donne l'exemple et donne à voir, dans ses pratiques, ce que sont les conduites et attitudes non discriminatoires. Ses attitudes et ses positions peuvent et doivent servir à bien cadrer ses partenariats, ses relations avec les divers corps organisés en valorisant les préoccupations d'intégration et d'ouverture à la diversité. Elle pourra d'autant mieux le faire qu'elle aura le souci de faire une place aux jeunes qui sont en processus d'entrée dans la vie professionnelle, certes, mais aussi dans celui de la participation à la vie institutionnelle de la Ville, de ses comités et instances.

3.2 LE SOUCI DE REPRÉSENTATIVITÉ

La Ville de Montréal a déjà fait de grands pas avec sa politique favorisant la diversité ethnoculturelle dans l'embauche. Des efforts supplémentaires sont requis – notamment pour répondre aux enjeux d'intersectionnalité - pour accélérer le rythme des changements et pour atteindre plus rapidement les cibles définies.

Le FJÎM est d'avis qu'il serait souhaitable d'établir un mécanisme de rétroaction et qu'une firme ou une instance externe soit appelée à jeter un regard externe sur ses pratiques. La Ville doit pouvoir compter sur un mécanisme permanent d'évaluation de ses performances. Ces évaluations devraient être conçues de manière à mener un débat public serein sur les enjeux et trouver à s'inscrire explicitement dans les diverses pratiques de reddition de compte.

Enfin, le FJÎM estime que la Ville devrait porter une attention particulière au langage employé dans ses communications publiques et éviter d'utiliser l'expression « minorité visible ». Son langage devrait lui-même être inclusif et recourir à des formulations qui évitent de singulariser des personnes et des groupes avec des désignations qui risquent d'attiser les préjugés et les stéréotypes. Le FJÎM tient à souligner qu'il a lui-même employé l'expression « minorité visible » dans le questionnaire utilisé pour ce présent mémoire. C'est au cours de la consultation et de la récolte des témoignages qu'il a pris conscience de l'effet négatif de cette expression et souhaite donc dorénavant la supprimer de son vobcabulaire.

3.3 TRANSPARENCE ET ACCESSIBILITÉ

Les réponses au questionnaire et de nombreux témoignages recueillis rejoignent une grande préoccupation du FJÎM à l'égard des enjeux d'accessibilité aux services publics. La Ville peut faire plus et mieux en cette matière en aidant les personnes à mieux connaître leurs droits et à mieux se familiariser avec les façons de les exercer. Une plus étroite collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse permettrait sans doute la mise sur pied de programmes et d'initiatives susceptibles de permettre une plus grande familiarité et un usage accru des services publics par des publics qui en sont actuellement plus ou moins à l'écart.

Le FJÎM pense, par ailleurs, que la Ville de Montréal devrait faire de plus grands efforts pour permettre aux personnes racisées de mieux connaître les réalités des autres municipalités à l'extérieur de Montréal. La Maison des régions pourrait être davantage mise à contribution pour organiser des rencontres interculturelles et des activités d'échanges qui permettraient des rapprochements et des connaissances mutuelles.

3.4 LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE

La perte de confiance dans les institutions est à la fois une conséquence grave de la discrimination systémique et un terreau fertile pour le développement de cultures de repli. La Ville de Montréal doit être soucieuse dans ses pratiques de résolution de problèmes et de règlement des conflits qui peuvent survenir dans le traitement des personnes ou encore dans des tensions communautaires, d'associer des figures crédibles à l'élaboration des solutions et à la publicisation des ententes et mesures de résolution de conflit. Dans cette tâche, le FJÎM pense qu'il peut apporter une contribution au même titre que d'autres instances ou personnalités publiques. Les voix des jeunes peuvent contribuer à dresser des passerelles.

Dans des domaines particulièrement sensibles comme celui du logement, le FJÎM estime que des efforts importants doivent être consentis pour accroître la disponibilité de logements abordables. Les collaborations que la Ville entretient avec les groupes communautaires et les efforts qu'elle déploie avec l'Office municipal d'habitation méritent certainement d'être mieux connus et reconnus. Le FJÎM souhaite qu'une plus grande participation des jeunes et particulièrement des jeunes racisé.e.s soit encouragée afin de les associer plus directement à la promotion, à la création et à la gestion de projets.

Le déploiement d'une politique de logement abordable et les diverses initiatives menées en vue de susciter l'émergence de projets peuvent fournir autant d'occasions d'associer les jeunes à la prise en charge par le milieu, à leur offrir la possibilité de s'engager. La confiance en soi, le sentiment de compétence et l'enrichissement d'une culture civique se construisent. La Ville peut y contribuer par ses programmes, par l'activité de ses services et par un effort plus grand encore pour promouvoir une « préoccupation jeunes » dans sa réflexion et ses pratiques. L'accessibilité au logement est un moyen essentiel pour aider la jeunesse à se faire un avenir dans la Ville et la participation des jeunes aux diverses mesures et politiques pour la développer peuvent offrir de puissants moyens d'intégration et un fort sentiment d'appartenance.

3.5 COHÉSION SOCIALE ET VIVRE ENSEMBLE

Les jeunes qui ont participé aux consultations réalisées par le FJÎM ont manifesté un grand appétit de participation sociale. Ils veulent faire leur part pour la construction d'une convivialité plus forte et plus inclusive. Il faut souhaiter une intensification des efforts pour permettre la participation des jeunes à des projets mobilisateurs. Ces projets ne doivent pas seulement être dirigés vers les communautés culturelles d'appartenance mais aussi vers les quartiers, les arrondissements et bien au-delà.

À cet égard, dans ses programmes et dans ses politiques de soutien, la Ville de Montréal devrait faire un effort plus grand pour associer les jeunes – et particulièrement les jeunes racisé.e.s- à toutes les phases de mise en route et de réalisation des projets.

Le FJÎM estime, pour sa part, qu'une présence accrue des jeunes aux divers conseils d'administration contribuerait largement au développement du sentiment d'appartenance et à une meilleure orientation des missions.

3.6 LES RELATIONS AVEC LA POLICE

S'il est un domaine où la relation de confiance envers les institutions a été très malmenée, c'est bien celui des relations avec le Service de police. Au cours des récentes années des efforts ont été consentis, à n'en pas douter. Mais de l'avis de nombreux et nombreuses répondant.e.s et intervenant.e.s sur les réseaux sociaux que le FJÎM a examinés, il y a encore place à beaucoup d'amélioration.

Il y a deux domaines où des initiatives devraient être prises à court terme. Il faudrait tout d'abord mieux communiquer les dispositions prévues pour acheminer une plainte, mieux faire comprendre le cheminement d'un dossier et, surtout, mieux expliquer les résultats des plaintes traitées. Il y a, à cet égard, un travail à faire qui devrait associer la Ville, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et divers représentant.e.s de la société civile. Une participation et une présence accrue des jeunes dans ces initiatives contribuerait très certainement à rehausser le degré de confiance.

Par ailleurs, le FJÎM estime que la Ville devrait établir le port obligatoire de caméras portatives pour les patrouilleurs et patrouilleuses. Cette mesure serait de nature non seulement à établir le sentiment de confiance et de sécurité pour les citoyen.ne.s interpellé.e.s ou entrant en relation avec les agent.e.s, elle symboliserait également le parti-pris ferme de la part de la Ville pour la plus grande transparence dans la gestion des rapports police/communauté.

CONCLUSION

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal reconnaît bien que la lutte au racisme et à la discrimination systémiques constitue un important défi de société. Dans une société aussi cosmopolite et diversifiée que la métropole, la convivialité représente aussi bien un joyau à préserver qu'une culture à entretenir et développer. Ce travail ne saurait être le seul fait de la jeunesse : c'est toute la collectivité qui doit s'en faire une préoccupation constante. Les jeunes – et c'est la conviction du Forum jeunesse de l'Île de Montréal – y ont néanmoins un rôle particulier.

Parce que la jeunesse est placée devant la responsabilité de se façonner un avenir, il lui revient de faire sa place avec les valeurs qu'elle entend voir s'épanouir dans la ville, dans la société. La volonté de promouvoir l'égalité et l'inclusion est forte chez les jeunes. Ils et elles ont l'énergie et les talents pour le faire. Nombreux sont ceux et celles qui sont en train de se donner les compétences qui leur permettront de jouer un rôle constructif dans la vie des institutions. Le FJÎM reconnaît que les autorités de la Ville de Montréal font des efforts appréciables pour faire une place à la jeunesse et pour mettre à contribution ces compétences de la relève au bénéfice de la collectivité toute entière.

Les enjeux et les thématiques abordés dans ce mémoire laissent clairement voir que cette place peut être large et se construire dans une grande variété de domaines. Il faut que partout où leur contribution peut faire une différence les jeunes soient convié.e.s à faire leur part et que des places et rôles leur soient confiés. Ils et elles méritent la confiance et, surtout, méritent que les institutions et les autorités leur accordent les moyens de la développer pour eux et elles-mêmes en tant que personnes d'abord, et en tant que groupe de citoyen.ne.s appelé.e.s à participer au bien commun. C'est pour cette raison que le Forum Jeunesse de l'île de Montréal tient à faire la recommandation suivante :

RECOMMANDATION 1

Attendu que les défis de la lutte au racisme et à la discrimination systémiques touchent tous les domaines de la vie publique;

Attendu que la Ville de Montréal possède des responsabilités propres et des domaines de compétences où peuvent être relevés ces défis;

Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal recommande que la Ville de Montréal, en ses instances et dans ses services fasse des efforts accrus pour faire une place aux jeunes, et en particulier à la jeunesse issue de la diversité et qu'elle adopte comme règle d'avoir recours à la Banque de candidatures de la diversité de CMTL pour faire accéder plus de jeunes des communautés ethnoculturelles à des postes dans des CA et comités de la Ville.

L'intégration et la participation civique renvoient tout autant à des pratiques, des gestes et décisions concrètes qu'à des processus institutionnels qui assurent la constance des efforts et la continuité dans la poursuite des objectifs. À cet égard le FJÎM se reconnaît une responsabilité importante en tant que partie prenante d'un écosystème institutionnel qui, pour s'enrichir et se développer, doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats stables. C'est un véritable acquis de la culture de convivialité montréalaise que la reconnaissance du bien-fondé et de la contribution des jeunes à la construction du bien commun.

Il est utile ici de rappeler l'étendue de la gamme des interventions et initiatives menées par le FJÎM. Au fil des ans, l'activité du FJÎM n'a cessé de gagner en intensité. Sa culture organisationnelle s'est enrichie et son leadership s'est exercé avec une compétence et une connaissance accrues du potentiel de la jeunesse montréalaise. On peut en dresser un aperçu dans la liste suivante :

- Concertation jeunesse à travers le conseil d'administration du FJÎM ainsi qu'avec ses membres.
- Organisation de l'événement régional jeunesse (événement annuel qui rassemble les jeunes, l'écosystème des organisations jeunesse et les élu.e.s et qui vise à concerter les jeunes autour d'une thématique liée à l'engagement citoyen).
- Ateliers et formations sur les thèmes de la participation citoyenne donnés à une grande diversité de jeunes sur l'île de Montréal.
- Accompagnement des conseils jeunesse en arrondissement (ateliers et formations sur l'engagement et la participation citoyenne, soutien aux responsables administratifs, organisation de la journée annuelle inter-conseils).
- Sommet démocratique intercommissions scolaires (événement qui rassemble les jeunes du niveau secondaire qui sont impliqués dans leur conseil d'élève afin d'encourager les jeunes à la démocratie scolaire et à la vie démocratique).
- Organisation d'événements qui encouragent les jeunes à participer à la vie démocratique dans le cadre des campagnes électorales.
- Positionnements à travers différents enjeux qui touchent la jeunesse.
- Rôle aviseur dans divers comités (veiller à ce que la jeunesse soit toujours bien représentée à travers les décisions, projets, initiatives, politiques, etc.).
- Participation à des événements à titre d'expert sur les enjeux jeunesse.

Au fil des ans, les contributions du FJÎM à la vie démocratique ont donné lieu à la production de mémoires et de documents qui ont constitué autant d'apports au développement d'une philosophie du « par et pour les jeunes ». On trouvera en annexe 3 une liste d'exemples de recommandations qui ont constitué autant de jalons sur le parcours du FJÎM.

Pour mieux faire fructifier les acquis d'une telle expérience montréalaise mobilisatrice, le Forum jeunesse de l'île de Montréal invite la Ville de Montréal à faire, chaque fois que l'occasion le justifie, le rappel de sa volonté de compter sur les jeunes pour bâtir la Ville. À cette fin, le FJÎM souhaite réitérer son engagement envers la Ville de Montréal afin de continuer de faire grandir le rôle de la jeunesse dans le fonctionnement des institutions. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal fait donc la recommandation suivante :

RECOMMANDATION 2

Attendu que le Forum jeunesse de l'île de Montréal et la Ville de Montréal reconnaissent la richesse et la valeur de l'expérience de partenariat et de concertation qui définit leur relation;

Attendu que le Forum jeunesse de l'île de Montréal considère avoir encore beaucoup à apporter à la Ville de Montréal et à toute la collectivité montréalaise;

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal recommande que la Ville de Montréal intensifie sa collaboration avec le FJÎM dans ses diverses activités et interventions en matière de participation citoyenne.



- QUESTIONNAIRE -

Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques

CONTEXTE

Afin de déposer un mémoire dans le cadre de la consultation de la Ville de Montréal sur le racisme et la discrimination systémiques, le Forum Jeunesse de l'île de Montréal souhaite recueillir des témoignages de jeunes et d'organisations jeunesse. Ce questionnaire anonyme est destiné aux jeunes de 35 ans et moins résidant sur l'île de Montréal. Vos réponses sont nécessaires et elles nous permettront de porter un travail de qualité.

QUESTIONS

- 1. Croyez-vous avoir déjà été victime ou témoin d'une situation de racisme ou de discrimination systémiques sur le territoire de l'île de Montréal?
 - Oui
 - Non

EXPÉRIENCES

- 2. Pouvez-vous nous décrire l'événement / les événements?
- 3. Pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur votre vie, votre entourage?
- 4. Pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur votre communauté?
- 5. Selon vous, de quelle(s) façon(s) se manifeste(nt) le racisme et la discrimination systémiques?
- 6. Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) cause(s) du racisme et de la discrimination systémiques?
- 7. Selon vous, dans quel(s) milieux le racisme et/ou la discrimination systémiques ont-ils lieu?
 - Travail
 - Scolaire
 - Autre
- 8. Selon vous, quelles sont les conséquences du racisme et de la discrimination systémiques?
- 9. Selon vous, quelles sont les pistes de solutions à mettre en place pour enrayer ce problème et ces impacts négatifs?

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

- 10. À quel genre vous identifiez-vous?
 - Femme
 - Homme
 - Autre
- 11. Vous vous identifiez comme...
 - Appartenant à une minorité visible.
 - Appartenant à une minorité ethnique.
 - Appartenant à la communauté LGBTQ+.
 - Appartenant à une minorité audible.
 - Appartenant à une minorité religieuse.
 - Personne vivant avec un handicap
 - Personne vivant avec un handicap.
 - Autre (spécifiez).
 - Aucun des ce choix.

- 12. Dans quel arrondissement résidez-vous?
 - Ahuntsic-Cartierville
 - Anjou
 - Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
 - Lachine
 - LaSalle
 - Le Plateau-Mont-Royal
 - Le Sud-Ouest
 - L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
 - Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
 - Montréal-Nord
 - Outremont
 - Pierrefonds-Roxboro
 - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
 - Rosemont-La Petite-Patrie
 - Saint-Laurent
 - Saint-Léonard
 - Verdun
 - Ville-Marie
 - Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- 13. À quelle tranche d'âge appartenez-vous?
 - 0-17 ans.
 - 18-25 ans.
 - 26-35 ans.
- 14. Quel est votre niveau d'études?

Afin de produire son rapport, le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal peut vouloir contacter certain.e.es des répondant.e.s. Si vous souhaitez faire partie de notre liste de témoins, merci d'entrer votre adresse courriel.



RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LA CONSULTATION SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES MENÉ PAR LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

- Octobre 2019 -

I - NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette annexe vise à présenter de façon synthétique les résultats d'un sondage mené par le FJÎM entre le 23 mai 2019 et le 23 juin 2019 et diffusé sur ses réseaux sociaux.

261 personnes ont répondu au questionnaire, administré via Google Forms. Les personnes ayant répondu « non » à la 1ère question (croyez-vous avoir déjà été victime ou témoin d'une situation de racisme ou de discrimination systémiques sur le territoire de l'île de Montréal?) ne pouvaient pas répondre au reste du questionnaire, lequel se verrouillait alors automatiquement. Ces personnes sont au nombre de 175. Seules les personnes ayant répondu « oui » à la 1ère question pouvaient accéder au reste du formulaire. Ces personnes sont au nombre de 86. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, 33 % croient donc avoir déjà été victime ou témoin d'une situation de racisme ou de discrimination systémiques.

Les données ci-dessous concernent uniquement l'échantillon des personnes ayant répondu « oui » à la 1ère question, soit le groupe des 86 personnes précitées. À noter qu'aucune question n'était obligatoire, à l'exception de la 1ère. Selon les questions, nous constatons un taux de réponse compris entre 76 % (question: pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur vous, sur votre entourage et votre communauté?) et 98 % (question: selon vous, dans quel(s) milieux le racisme et/ou la discrimination systémiques ont-ils lieu?).

Le questionnaire comprenait 7 questions ouvertes, auxquelles les répondant.e.s pouvaient soumettre des réponses de la longueur de leur choix. Au cours de notre analyse, nous nous sommes rendu compte que 2 questions étaient redondantes :

- Pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur votre vie, votre entourage et votre communauté?
- Pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur votre communauté?

Nous avons donc décidé de les fusionner afin de présenter des résultats plus synthétiques. De plus, nous avons finalement écarté la question suivante : selon vous, de quelle(s) façon(s) se manifeste(nt) le racisme et la discrimination systémiques? En effet, les réponses obtenues à cette question recoupent très largement celles récoltées aux questions 2), 5) et 6) (voir ci-dessous). Écarter cette question permet du même coup de concentrer l'analyse sur les causes et les conséquences du racisme et des discriminations systémiques.

Par ailleurs, les réponses aux questions ouvertes ont été compilées et examinées afin de dégager pour chacune d'entre elles un certain nombre de thèmes ou d'enjeux récurrents.

Nous avons traduit ainsi ces réponses en grandes catégories. Voici la liste actualisée des 5 questions ouvertes retenues aux fins de l'analyse:

- 1. Pouvez-vous nous décrire l'événement / les événements?
- 2. Pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur votre vie, votre entourage et votre communauté?
- 3. Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) cause(s) du racisme et de la discrimination systémiques?
- 4. Selon vous, quelles sont les conséquences du racisme et de la discrimination systémiques?
- 5. Selon vous, quelles sont les pistes de solutions à mettre en place pour enrayer ce problème et ces impacts négatifs?

À noter que tous les nombres présentés ont été arrondis selon la règle du nombre entier le plus proche.

A) Composition sociodémographique

75 personnes, sur les 86 que compte l'échantillon, ont répondu à la question portant sur le genre. Ils se répartissent de la façon suivante : femmes (67 %), hommes (25 %), autres (7 %), je ne souhaite pas répondre (1 %).

En ce qui concerne la tranche d'âge, 82 personnes ont répondu à la question. Trois des répondant.e.s déclarent avoir entre 11 et 17 ans (4 %), 31 avoir entre 18 et 25 ans (38 %) et 48 entre 26 et 35 ans (59 %).

Questionné.e.s sur leur niveau d'études, 82 des personnes interrogées nous ont fourni une réponse. Il.elle.s se répartissent de la façon suivante : diplôme du secondaire seulement (7 %), diplôme collégial (18 %), diplôme universitaire (74 %).

Interrogé.e.s sur leur identité, les répondant.e.s se répartissent comme suit (les réponses multiples sont possibles) : minorité visible (40 %), minorité ethnique (22 %), minorité religieuse (10 %), LGBTQ+ (12 %), situation de handicap (7 %), minorité audible (5 %). 9 % des répondant.e.s déclarent une identité « autre » tandis que 26 % des répondant.e.s ne se reconnaissent dans aucune des identités précitées.

Enfin, nous avons demandé aux répondant.e.s d'indiquer leur arrondissement de résidence. 83 d'entre eux.elles ont répondu à la question. Les 5 arrondissements de résidence les plus fréquents sont, par ordre décroissant : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (13 %), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (13 %), Le Plateau-Mont-Royal (10 %), Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (10 %) et Ahuntsic-Cartierville (8 %).

B) Réponses au questionnaire

Voici la liste actualisée des 5 questions ouvertes ainsi que les grandes catégories correspondant aux réponses identifiées (présentées ici par ordre décroissant d'importance):

- 1. Pouvez-vous nous décrire l'événement / les événements?
 - Incivilités et gestes déplacés
 - Agressions verbales
 - Préjugés et stéréotypes
 - Profilage racial
 - Discriminations à l'embauche et/ou sur le lieu de travail
 - Agressions physiques
 - Discriminations à la location d'un logement

74 personnes ont répondu à cette question du formulaire. Plusieurs réponses sont possibles. Les événements les plus fréquemment vécus ou observés par l'ensemble des répondant.e.s, sont, par ordre décroissant, les incivilités et gestes déplacés (23 %), les agressions verbales (22 %), les préjugés et stéréotypes (21 %) le profilage racial (20 %), les discriminations à l'embauche et/ou sur le lieu de travail (20 %), les agressions physiques (5 %) et les discriminations au logement (2 %).

- 2. Pouvez-vous nous faire part des impacts qu'une telle situation a eu sur votre vie, votre entourage et votre communauté?
 - Enjeux de santé mentale
 - Sentiment d'injustice
 - Sentiment de honte et d'humiliation
 - Avancement et épanouissement professionnel
 - Précarité
 - Méfiance à l'égard des institutions
 - Sentiment d'insécurité

Lorsque nous interrogeons les répondant.e.s sur l'impact que ces événements ont eu sur leur vie, leur entourage et leur communauté, 38 % d'entre eux.elles font état d'impacts sur leur santé mentale, 20 % notent un sentiment prégnant d'injustice, 15 % de honte et d'humiliation, 12 % dénoncent des difficultés liées à l'avancement professionnel, 10 % une précarité accrue, 9 % notent une méfiance à l'égard des institutions et 8 % un sentiment d'insécurité.

- 3. Selon vous, quelle(s) est (sont) la (les) cause(s) du racisme et de la discrimination systémiques?
 - Déficit d'éducation, ignorance et préjugés
 - Colonialisme, suprématie blanche et culture du racisme
 - Médias biaisés et sensationnalistes
 - Faible représentation dans les sphères de pouvoir

Nous avons demandé aux répondant.e.s d'identifier les causes du racisme et de la discrimination systémiques. Les réponses multiples sont possibles. 73 personnes ont répondu à cette question. 56 % d'entre elles estiment que le déficit éducatif, l'ignorance et les préjugés sont à l'origine du racisme et de la discrimination systémiques, 27 % estiment que le colonialisme, la suprématie blanche et la culture du racisme sont à l'origine de ce phénomène, 23 % considèrent que les biais et le sensationnalisme des médias en sont la cause et 5 % pensent que la faible représentation des minorités dans les sphères de pouvoir est la source du problème.

- 4. Selon vous, quelles sont les conséquences du racisme et de la discrimination systémiques?
 - Détérioration de la santé mentale
 - Dégradation du tissu social
 - Précarité et pauvreté
 - Marginalisation, radicalisation et violence
 - Aliénation culturelle et isolement

Nous avons sondé les répondant.e.s sur les conséquences du racisme et de la discrimination systémiques. Les réponses multiples sont possibles. 68 personnes ont répondu à cette question. Les conséquences du racisme et de la discrimination systémiques sont, par ordre décroissant : la détérioration de la santé mentale des victimes (46 %), la dégradation du tissu social (35 %), la précarité et la pauvreté (28 %), la marginalisation, la radicalisation et la violence (19 %) et l'aliénation culturelle et l'isolement (10 %).

- 5. Selon vous, quelles sont les pistes de solutions à mettre en place pour enrayer ce problème et ces impacts négatifs?
 - Éduquer et sensibiliser la population
 - Promouvoir les minorités et la diversité dans les médias
 - Sanctionner les élu.e.s et les fonctionnaires contrevenants
 - Adopter des mesures de discrimination positive
 - Défendre les victimes et faciliter les mécanismes de plainte
 - Rendre les sphères de pouvoir plus inclusives
 - Renoncer à la loi 21

Nous avons demandé aux répondant.e.s d'indiquer les pistes de solutions à mettre en place pour enrayer ce phénomène. 71 personnes nous ont répondu. Les réponses multiples sont possibles. Leurs recommandations sont, par ordre décroissant : éduquer et sensibiliser la population (58 %), promouvoir les minorités et la diversité dans les médias (14 %), sanctionner les élu.e.s et les fonctionnaires contrevenant.e.s (14 %), adopter davantage de mesures de discrimination positive (13 %), défendre les victimes et faciliter les mécanismes de plainte (11 %), rendre les sphères de pouvoir plus inclusives (7 %).



ÉCHANTILLON DES RECOMMANDATIONS DÉJÀ FAITES PAR LE FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL EN MATIÈRE DE LUTTE AU RACISME ET À LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES

Cet échantillon donne un aperçu de la continuité des efforts du FJÎM pour favoriser l'intégration et la participation citoyenne.

PISTES DE SOLUTIONS TIRÉES DE L'AVIS DU FJÎM SUR LE PROFILAGE RACIAL PRODUIT EN 2010 :

- Développer le leadership et l'estime des jeunes en leur présentant des modèles positifs (athlètes, artistes, enseignantes et enseignants) auxquels ils peuvent s'identifier et leur permettre d'aspirer à un avenir meilleur;
- Mettre en œuvre des programmes d'échange et des projets communs,
- notamment en utilisant les technologies de l'information, entre des jeunes de la société d'accueil et des jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles dans les écoles secondaires afin de favoriser la lutte à la discrimination;
- Encourager la participation citoyenne et la prise de parole des jeunes racisés ou issus de l'immigration pour témoigner de leur réalité et faire valoir leurs positions auprès des décideurs;
- Faire connaître aux jeunes racisés ou issus de l'immigration les institutions démocratiques, les possibilités de s'y engager et favoriser leur présence dans les lieux décisionnels;
- Mener une campagne de sensibilisation auprès de la population afin de faire valoir l'apport des personnes immigrantes ou racisées à la société.

RECOMMANDATIONS TIRÉES DU MÉMOIRE DU FJÎM SUR LE PROFILAGE RACIAL ET SOCIAL PRODUIT EN 2017 :

Recommandation : Que la Ville continue de soutenir le travail des organismes qui font de l'éducation à la citoyenneté des jeunes, qui permettent de créer des conditions pour un meilleur vivre-ensemble, afin que la prochaine génération en soit une qui privilégie l'inclusion plutôt que la méfiance.

Recommandation : Que la Ville mette en place une ambitieuse campagne de sensibilisation montréalaise contre le racisme et le profilage racial.